

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 11 juin 2024

PROCES VERBAL

Mme le Maire

Chers collègues bonsoir.
Je vous propose de commencer. Nous allons procéder à l'appel des présents.

Mme Florence LABOUREE

Etaient présents : M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. ARGAUT Jean-Pierre, M. MAITROT André, Mme ROTH Michèle, Maires-Adjointes, MM. BALLAND Alain, TRIAULAIRE Jean-Pierre, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, JOSSO Gorete, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, EDESA Stéphanie, M. GROSJEAN Sébastien, Mme PAGLIA Olympe, Mmes ROGE Patricia, GARET Sylvie formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

M. BOSSAERT Renaud
mandataire M. LIMA Emmanuel

Mme ERCAN Meryam
mandataire M. ARGAUT Jean-Pierre

M. LAROCHE Sébastien
mandataire Mme GARET Sylvie

M. BALLANFAT Florent
mandataire Mme ROGE Patricia

Mme DURUPT Sandra
mandataire Mme LEROY Marie-Pierre

Était absent excusé :

M. CORNEVIN Jean-Pierre

Était absent :

M. NOEL Cédric

Mme le Maire

Merci beaucoup.

Je vous propose maintenant de désigner une secrétaire de séance. Je vous propose Mme Olympe PAGLIA.

Y a-t-il des oppositions ?

Je vous remercie.

Nous allons adopter le procès-verbal du Conseil municipal du 16 avril 2024. Avez-vous des questions ou des remarques sur ce PV ? Je vous remercie.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le 02 juillet.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.

BUDGET DE LA COMMUNE – ANNEE 2023 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

BUDGET DE LA COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Mme Sylvie GARET

Nous allons voter contre le compte administratif 2023, c'est d'abord parce que nous avons voté contre le budget primitif 2023.

Ensuite, ce compte administratif confirme qu'il y a des marges de manœuvre pour répondre aux attentes de la population dryates, dans une période sociale difficile et d'inflation, auxquelles vous n'avez pas répondu, en dehors du CCAS.

Les dépenses de fonctionnement 2023 ressortent avec une augmentation de + 0,97 % par rapport à 2022 alors que les recettes augmentent de 8,15 %.

Certes, vous pouvez nous répondre, par exemple, que vous ne répercutez pas les hausses des matières premières de la restauration scolaire, mais les résultats de ce compte administratif nous démontrent que vous pourriez faire beaucoup mieux pour que la restauration scolaire soit moins pesante dans le budget de nombreuses familles dryates. Cette année encore vous dégagez un excédent de fonctionnement de près de 3 800 000 € que vous affectez aux investissements alors que vous auriez pu avoir recours à l'emprunt, pour d'autres projets encore plus ambitieux. Les Dryats auraient sans doute apprécié que les 465 000 € de fiscalité directe, soit plus de 1 million sur deux ans, c'est-à-dire nos impôts, leurs soient réaffectés par des baisses sur les tarifs municipaux comme par exemple la restauration scolaire, le centre de loisirs, etc).

Vous n'hésitez pas par contre à augmenter les dépenses du budget de la police municipale de 14,26 % sans doute pour satisfaire un électoralat, polarisé sur la sécurité, même si bien entendu la sécurité est nécessaire.

Voilà, ce sont juste quelques points particuliers, mais significatifs qui justifient notre vote contre.

M. Emmanuel LIMA

Merci Madame GARET.

Ce sont des points que nous avons déjà soulevés lors du budget. Je crois que ce sont des choix que nous avons pu faire au niveau de la municipalité, je ne rentrerai pas dans le détail si vous en êtes d'accord.

**Vote : 26 voix pour
4 voix contre (Mme ROGE Patricia +
pouvoir de M. BALLANFAT Florent et Mme
GARET Sylvie + pouvoir de M. LAROCHE
Sébastien)**

BUDGET DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF 2023

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE LA VILLENUEVE REMPLACEMENT DE MME SAINT- DIZIER

(Lecture du rapport par M. Pascal GOJJARD)

Mme Patricia ROGER

J'étais en train de faire une blague, je disais « je suis contre ». Mais non, je ne suis pas contre, mais s'ils peuvent envoyer les convocations en avance ça serait bien.

Mme le Maire

C'est toujours très compliqué les convocations aux conseils d'administration du collège. Je ne vous cache pas que moi-même, je les ai quelques jours avant et bien souvent ça tombe les soirs de conseil.

Mme Patricia ROGE

Oui c'est ça. Donc on verra avec Mme ROTH, on essaiera de faire au mieux.

Vote : unanimité

CONTRAT DE VILLE 2024-2030 – ADOPTION DU DOCUMENT CADRE ET DU PROJET DE QUARTIER

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Mme Patricia ROGE

Les objectifs que l'on signe pour Saint André les Vergers évidemment sont parfaits, il n'y a rien à dire.

Par contre, je voulais savoir comment les choses allaient s'organiser pour le suivi ? Parce que c'est sur plusieurs années. Quelle place est faite à la participation des habitants ? Comment va-t-on organiser tout ça ? Parce qu'on sait que c'est quand même fondamental. Et quel type d'évaluation ? Comment ça va se passer ? Est-ce que ça va se passer au CCAS ou non ?

Je pensais aux classes de neige avec la baisse des participations sur certains quartiers particuliers où justement ce n'est pas une question de finance, mais une question d'accompagner les gens dans leur parentalité avec les jeunes.

C'est le genre de choses super intéressantes et on peut profiter du contrat de ville pour travailler dessus.

Est-ce qu'il va y avoir des endroits de travail sur différents types de projets ? Avec les habitants, les élus, les associations ? Comment ça va s'organiser ? Parce qu'avec 0,2 ETP sur le contrat de ville, la personne ne pourra pas évidemment tout organiser avec les gens.

Mme le Maire

Effectivement, on ne pourra pas tout faire. Alors j'étais cet après-midi au Comité de pilotage du contrat de ville et donc à ce stade nous avons définis les objectifs à travailler en priorité sur les quatre axes. Je n'ai pas ramené avec moi le document que j'avais tout à l'heure en réunion, c'est bien dommage, mais des priorités ont été faites pour les travaux qui vont commencer rapidement.

Nous avons au sein de Troyes Champagne Métropole des ateliers thématiques qui vont être organisés pour discuter ensemble des différents types d'actions qui pourront être mis en place.

A ce stade, c'est un peu prématuré de vous répondre puisqu'on n'a pas encore suffisamment avancé pour vous détailler le mode opératoire, mais à partir du moment où les choix des priorités ont été faites tout à l'heure, les ateliers vont démarrer prochainement. Je pourrais vous en dire plus une prochaine fois.

Mme Patricia ROGE

L'idée, c'est d'être informé régulièrement de l'avancée et pas de découvrir ça une fois par an, parce que c'est vrai que c'est toujours intéressant d'en discuter, alors pas forcément ici, mais d'avoir des retours sur l'avancée, savoir ce qui convient aux gens. C'est intéressant.

Mme le Maire

En fait, là pour commencer, on va dire que les groupes de travail qui ont été désignés comme prioritaires sont ceux qui concernent le plus grand nombre d'OPV puisque chaque territoire avait choisi ses axes de travail et avait proposé dans chaque axe un certain nombre d'actions.

Les actions qu'on va travailler prioritairement sont celles qui concernent le plus grand nombre de communes, de manière déjà, à poser une manière de travailler ensemble et pour aussi avoir plusieurs visions d'une même problématique et plusieurs retours d'expérience.

Pour l'instant on va commencer par les sujets les plus « communs » on va dire.

Honnêtement, il y avait de mémoire 3 propositions pour chaque thématique donc il y en avait 12, on en a choisi 1 dans chaque thématique donc 4 qui vont être travaillées en priorité.

Je vous tiendrai informé de l'évolution des travaux, on fera des points d'étapes réguliers si vous êtes d'accord.

Vote : unanimité

STADE D'ECHENILLY – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU STADE AU R.C.S.A ET DE LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE

(Lecture du rapport par M. Farid RAHAMNIA)

Vote : unanimité

CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE SAINT ANDRE LES VERGERS, L'UTT ET LE RUGBY CHAMPAGNE – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

(Lecture du rapport par Mme Claudie LANOUX)

Vote : unanimité

STADE D'ECHENILLY – CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE INCENDIE AVEC L'UTT

(Lecture du rapport par Mme Claudie LANOUX)

Vote : unanimité

TENNIS COUVERTS – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE COURTS DE TENNIS AU T.C.S.A ET CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE

(Lecture du rapport par M. Jean-Michel DUMONT)

Vote : unanimité

**SUBVENTION A VERSER A L'ASSOCIATION R.C.S.A
CYCLISME POUR LA REMISE EN ETAT DE
L'ENSEMBLE DES VELOS DU CENTRE DE LOISIRS**

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : unanimité

**AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE « DELAISSES
DE LA ROCADE » - DEMANDE DE FONDS DE
CONCOURS A TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

(Lecture du rapport par M. Alain BALLAND)

Vote : unanimité

**SUBVENTIONS A VERSER AU FOOTBALL CLUB DE
LA METROPOLE TROYENNE ET AU RUGBY
CHAMPAGNE SAINT-ANDRE, POUR LEURS
PARTICIPATIONS AUX SECTIONS SPORTIVES
FOOTBALL ET RUGBY DU COLLEGE DE LA
VILLENEUVE**

(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)

**Vote : 29 voix pour
2 non-participations (MM BALAND et
LIMA en raison de leur appartenance au
FCMT)**

**EXTENSION DE L'INSTALLATION COMMUNALE
D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LA VOIE VERTE
FONTAINE SAINT MARTIN**

(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)

**Vote : 30 voix pour
1 non-participation (M. DRAGON en
raison de son appartenance au SDEA)**

**SUBVENTION A VERSER AUX ASSOCIATIONS
DRYATES POUR L'ENCADREMENT D'ACTIVITES
SPORTIVES, REALISEES PENDANT LES VACANCES
DE PRINTEMPS 2024, AU CENTRE DE LOISIRS**

(Lecture du rapport par Mme Catherine BERLOT)

Vote : unanimité

**RENOUVELLEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE
D'ECLAIRAGE PUBLIC RUES O. RAMSTADT, H. FORJOT,
C. LOUIS PEGUY, L. PERGAUD, MARECHAL LECLERC,
GILBERT MEDERIC**

(Lecture du rapport par M. Jean-Pierre TRIAULAIRE)

**Vote : 30 voix pour
1 non-participation (M. DRAGON en
raison de son appartenance au SDEA)**

**SUBVENTION A
VERSER A L'ASSOCIATION RCSA CYCLISME POUR
LA REMISE EN ETAT DE L'ENSEMBLE DES VELOS DU
CENTRE DE LOISIRS**

(Lecture du rapport par Mme Catherine BERLOT)

Vote : unanimité

**AVENANT N°1 AU MARCHE 2023-05 RELATIF AU
NETTOYAGE DES LOCAUX DES BATIMENTS
COMMUNAUX (LOT N°1) – AUTORISATION A SIGNER**

(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)

Vote : unanimité

**ESPACE GERARD PHILPE – DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST
POUR LA SAISON 2024/2025**

(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

**RAPPORT SUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE MUNICIPALE –
EXERCICE 2023**

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

**Le conseil municipal prend acte de ce
rapport.**

**ETAT DES TRAVAUX SUR LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX –
ANNEE 2023**

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

**SPL X-DEMAT – REUNION DE L'ASSEMBLEE SUR
LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

**Vote : 29 voix pour
2 non-participations (MM BALLAND
et LIMA en raison de leur appartenance à la
SPL)**

**INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE
DONNEE A MME LE MAIRE PAR APPLICATION DE
L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

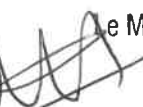
Mme le Maire

Nous avons épuisé l'ordre du jour. Merci à vous.
La séance est levée. Bonne soirée.

FIN DE LA SEANCE A 20H35

La Secrétaire de Séance,
Mme Olympe PAGLIA



e Maire,

Catherine LEDOUBLE